

Inscriptions administratives

Première étape : Vous renseigner sur nos formations



Prenez connaissance des formations délivrées à PHILLIA dans la rubrique "[Formations](#)"

Vous pourrez alors, en cliquant sur la formation choisie, accéder à la fiche de formation, présentant la structure de la formation, les conditions d'admission, ainsi que les brochures de l'année.

Pour accéder à l'ensemble des formations de l'université Université Paris Nanterre, vous devez vous rendre [sur cette page](#).

Deuxième étape : Procéder à son inscription administrative

Rendez-vous sur la [rubrique "S'inscrire"](#) du site institutionnel

Cette étape est importante : elle vous permet de prendre connaissance de toutes les informations sur les procédures et les calendriers d'inscription, en vous aidant à déterminer votre profil exact (bachelier, ancien étudiant à Nanterre, réinscription, etc.) et la procédure adéquate.

Aucune inscription administrative n'est réalisée à l'UFR.

Mis à jour le 27 juillet 2018

<https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscriptions/inscriptions-administratives-620597.kjsp?RH=ZY>